



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01060017

Ancien N° régional : 74003500,01040601

L'Etournel

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 310,39 ha

Ain COLLONGES, POUGNY

Haute-Savoie CHEVRIER, VALLEIRY, VULBENS

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	2
Végétaux suocériers	2	Oiseaux	2	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 117

Description et intérêt du site

Cette zone humide se développe à l'amont de la retenue formée sur le fleuve Rhône par le barrage de Génissiat. Outre les eaux courantes du fleuve, L'Etournel englobe un secteur d'eaux stagnantes, sous la forme d'un chapelet d'étangs issus des extractions anciennes de granulats dans la zone alluvionnaire. Ce vaste marais présente une mosaïque d'habitats humides. Il est constitué par différentes formations herbacées : "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) à Choin, prairie humide à Molinie bleue, roselière à Phragmite. Une partie du site est également recouverte d'une forêt alluviale d'aulnes et de saules (saulaies à Saule cendré et à Saule blanc, cette dernière étant la plus belle de Haute-Savoie). La zone de battements des eaux de la retenue du Rhône se traduit par la présence de bancs de vases temporairement exposés à l'eau et riches d'une végétation spécifique ; elles est également favorable à certaines espèces animales (oiseaux limicoles...). Enfin, le ruisseau de Couvatannaz, à sa confluence avec le Rhône, forme en rive gauche un micro-delta caillouteux à forte diversité botanique. De cette riche mosaïque d'habitats naturels découle une grande diversité floristique et faunistique. Le marais est riche de plus de cinq cent espèces végétales recensées. Il abrite plusieurs plantes protégées telles que la Renoncule scélérate ou la Laïche pauciflore. Deux ombellifères remarquables sont également présentes : ce sont l'Oenanthe à feuilles de peucedan et l'Oenanthe de Lachenal. Du point de vue faunistique, la grande diversité en libellules (on compte six espèces remarquables) témoigne de la richesse du site. Un papillon, le Grand Nègre ou Moiré sylvicole, est présent en densité exceptionnelle dans un petit "bas-marais" alcalin de la rive droite (qui compte d'ailleurs plusieurs espèces végétales rares). Il convient également de citer la présence du Castor d'Europe et du Cerf élaphe (dont un secteur proche constitue une place majeure de brame en Haute-Savoie). Mais l'Etournel doit principalement sa réputation à une avifaune très riche composée d'espèces nicheuses, de passage ou hivernantes. Associé à l'étendue d'eau libre constituée par une courbure du Rhône, le marais constitue en effet une zone de repos et de nourrissage pour les oiseaux en migration. A ce titre, c'est un secteur majeur pour le Haut-Rhône.

Milieus naturels

24.52	GROUPEMENTS EURO SIBERIENS ANNUELS DES VASES FLUVIATILES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
44.911	BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESO EUTROPHES
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore

Ail joli	<i>Allium carinatum</i> subsp. <i>pulchellum</i> Bonnier & Layens
Ail rocambole (Rocambole)	<i>Allium scorodoprasum</i> L.
Vulpin fauve	<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol.
Guimauve hérissée	<i>Althaea hirsuta</i> L.
Aster amelle (Marguerite de la Saint Michel)	<i>Aster amellus</i> L.
Jonc fleuri	<i>Butomus umbellatus</i> L.
Œillet arméria	<i>Dianthus armeria</i> L.
Héléocharis épingle	<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roemer & Schultes
Léersie faux riz	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Swartz
Mélampyre à crêtes	<i>Melampyrum cristatum</i> L.
Menthe pouliot	<i>Mentha pulegium</i> L.
Myosotis versicolore	<i>Myosotis discolor</i> Pers.
Œnanthe de Lachenal	<i>Oenanthe lachenalii</i>
Œnanthe à feuilles de peucedan	<i>Oenanthe peucedanifolia</i>
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
Orobanche du lierre	<i>Orobanche hederæ</i> Duby
Paturin des marais	<i>Poa palustris</i> L.
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Renoncule scélérate	<i>Ranunculus sceleratus</i> L.
Groseiller rouge	<i>Ribes rubrum</i> L.
Saule faux daphné	<i>Salix daphnoides</i> Vill.
Scirpe à tiges trigones	<i>Schoenoplectus triqueter</i> (L.) Palla
Scorzonère peu élevée	<i>Scorzonera humilis</i> L.
Séneçon des marais	<i>Senecio paludosus</i> L.
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	<i>Silaum silaus</i>
Pigamon simple	<i>Thalictrum simplex</i> L.
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i> Miller
Vesce des buissons	<i>Vicia dumetorum</i> L.

Faune vertébrée

Mammifères

Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
Putois	<i>Mustela putorius</i>
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseaux

Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
Goéland leucophée	<i>Larus cachinnans</i>
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>

Faune invertébrée

Libellules

Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>
Gomphus gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>
Leste dryade	<i>Lestes dryas</i>
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>
Agriion à pattes larges	<i>Platycnemis pennipes</i>
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>

Papillons

Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
-------------------	-----------------------

Bibliographie

BEAUALET Y., BORDON J., BRUHNE J., DUC., GOY D., JOLY P., JOUANNAUD P., MANNEVILLE O., MEYER L., MORAND A., PAUTOU G., PONSERO A., PONSERO C., ROLANDEZ J.L., ROZIER Y., VILLEPOUX O.

Les changements de biodiversité dans les écosystèmes fluviaux, l'exemple de la plaine d'inondation du Rhône entre Genève et Lyon et de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours.

273 pages 1996 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

JORDAN D.

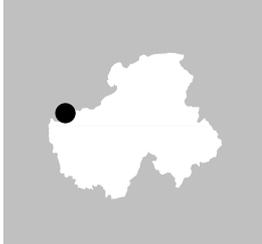
Projet de création d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope des rives du Rhône à Vulbens

n.p. pages 1998 Consultable : ASTERS



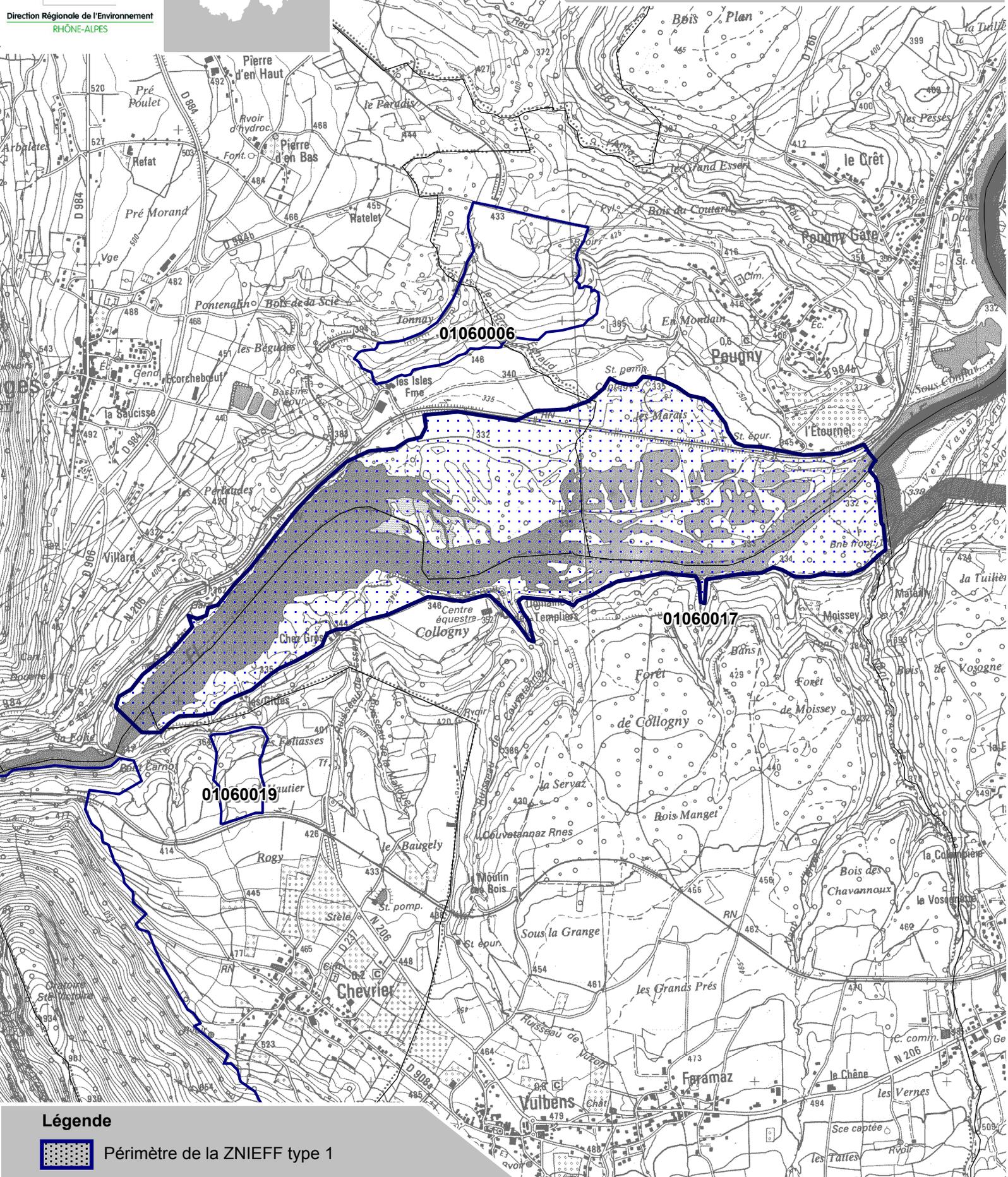
Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DU TERRITOIRE



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1060017

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)